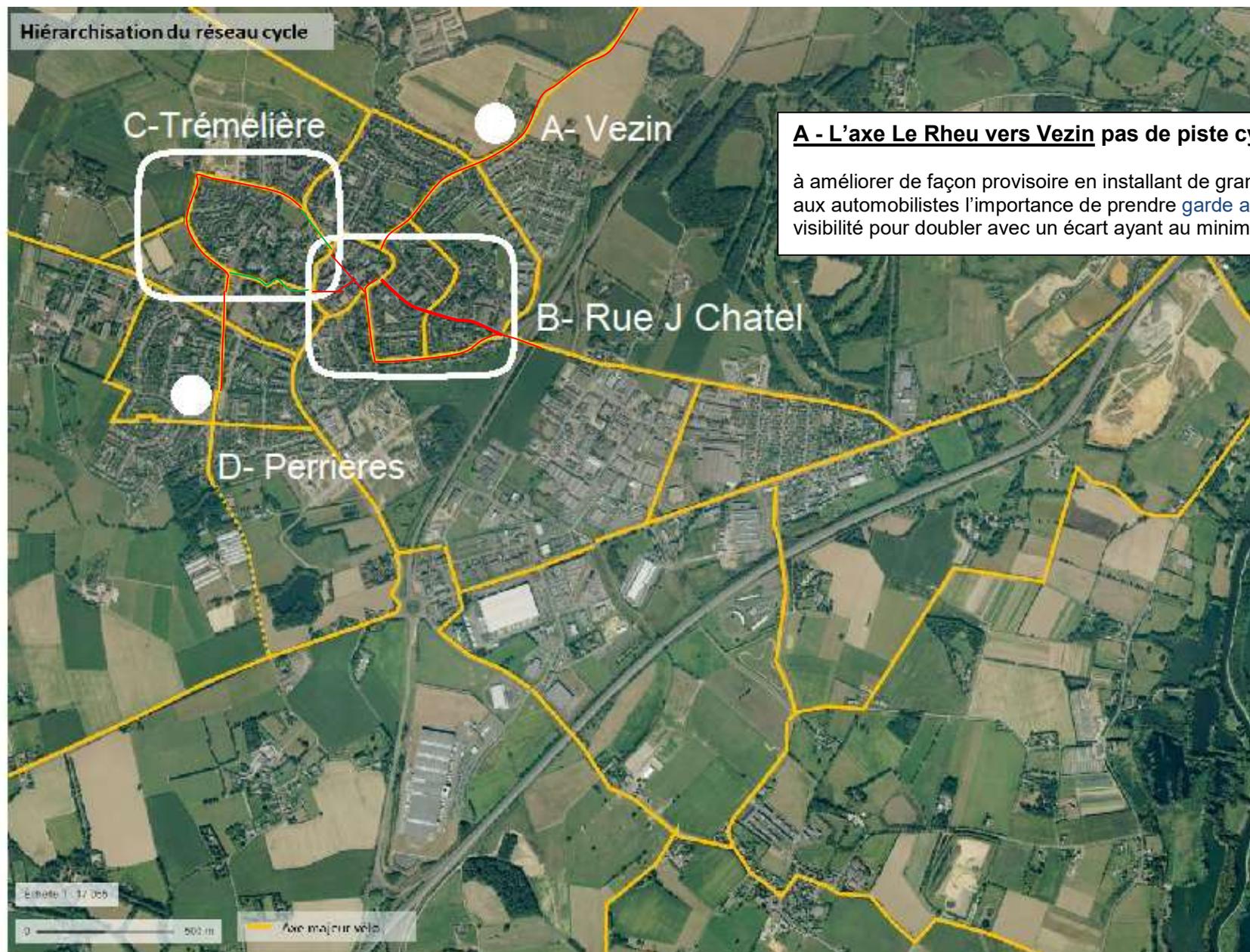
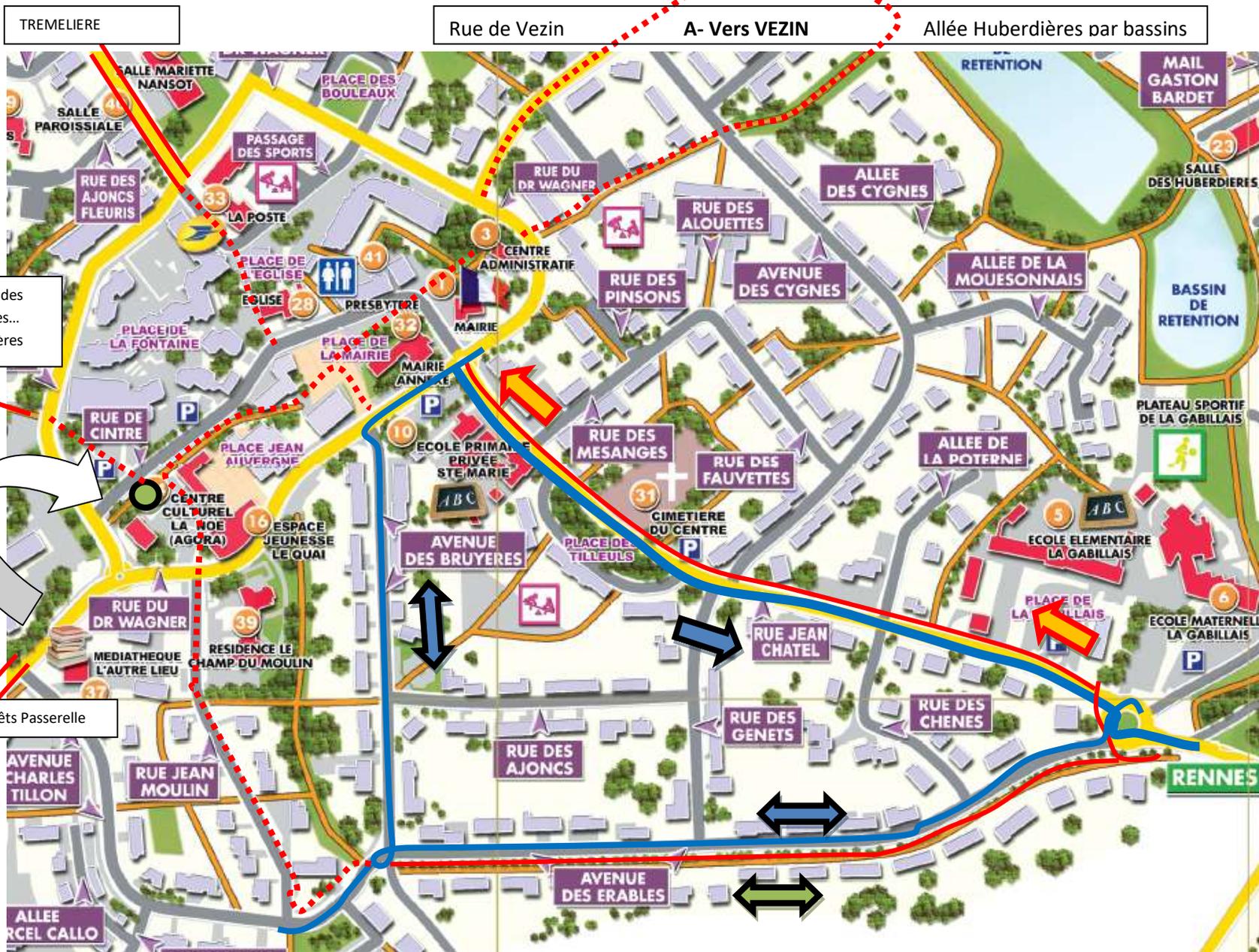


## AXES MAJEURS sortie confinement / plan repérages PARCOURS CYCLABLES TEMPORAIRES



### **A - L'axe Le Rheu vers Vezin pas de piste cyclable sécurisée**

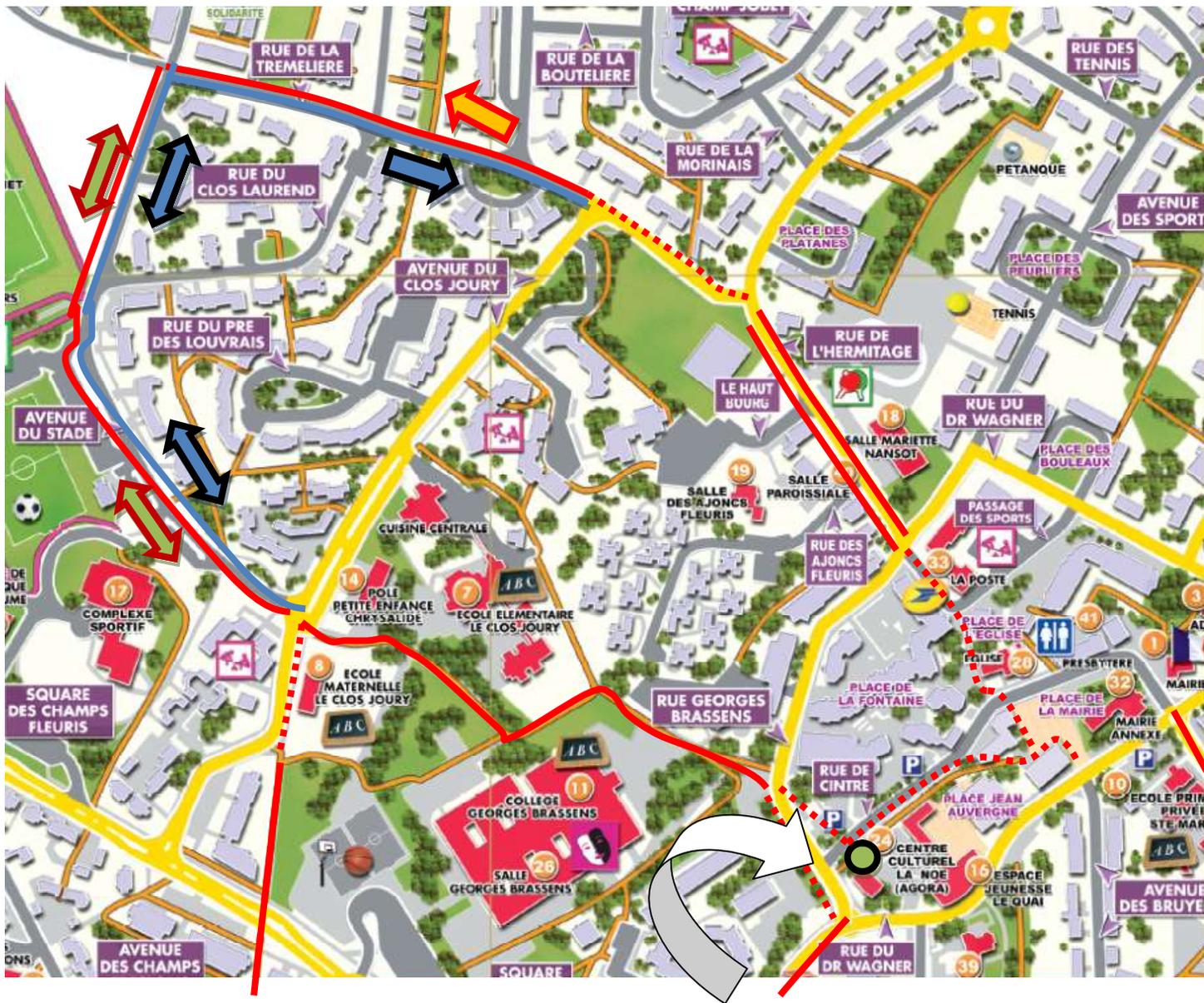
à améliorer de façon provisoire en installant de grands panneaux rappelant aux automobilistes l'importance de prendre **garde aux** cyclistes. Obligation de visibilité pour doubler avec un écart ayant au minimum 1.50 m



### LEGENDE

-  commun transport & Vélo
-  unique ...Tous véhicules
-  double ...Tous véhicules
-  double ...vélos
-  Parcours vélo
-  Connexions à étudier avec kiosque à vélo
- 

**B - L'axe de la rue Jean Châtel :** créer un sens unique vers la sortie du Rheu serait l'occasion d'un aménagement à essayer, profitable aux cyclistes. Le sens Rennes vers le centre ville du Rheu serait réservé aux bus et aux cyclistes. Les automobilistes pourront emprunter les avenues des Erables puis des Bruyères. La mise en place reste simple, à l'aide d'une signalétique adaptée.



**LEGENDE** 

commun transport & Vélo

 unique  
...Tous véhicules

 double  
...Tous véhicules

 double  
...vélos future cosec  
bande voirie provisoire



Parcours vélo



Connexions à étudier  
avec kiosque à vélo

**C – Vers la Trémelière :** Prolongement de la piste cyclable de la rue de l'Hermitage, devant Mariette Nansot.

Un sens unique peut être mis en place en utilisant les avenues du Stade et du Clos Joury. L'axe cyclable étant à matérialiser de façon provisoire.

Pour mémoire, la piste étant envisagée en double sens, rue du stade, côté COSEC...

